

Assemblée Générale d'AXA

Le direct commencera à 14h30

Ouverture de la séance

Constitution du bureau

DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2020
- Affectation du résultat de l'exercice 2020 et fixation du dividende à 1,43 euro par action pour une mise en paiement le 11 mai 2021
- Approbation des informations mentionnées au I de l'article L.22-10-9 du Code de commerce relatives à la rémunération des mandataires sociaux
- Approbation de la rémunération individuelle de M. Denis Duverne, Président du Conseil d'Administration et de M. Thomas Buberl, Directeur Général
- Approbation de l'ajustement des politiques de rémunération du Directeur Général approuvées par les Assemblées Générales 2019 et 2020
- Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général, du Président du Conseil d'Administration et des administrateurs



DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
- Renouvellement de M. Ramon de Oliveira en qualité d'administrateur
- Nomination de MM. Guillaume Faury et Ramon Fernandez en qualité d'administrateurs
- Autorisation consentie au Conseil d'Administration d'acheter les actions ordinaires de la Société



DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

- Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes
- Délégations de compétence consenties au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou de l'une de ses filiales, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires
- Délégation de pouvoir consentie au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre d'opérations d'actionnariat salarié
- Autorisation consentie au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions ordinaires



Stratégie et perspectives

Grande solidité dans une crise sans précédent

CHIFFRE D'AFFAIRES

97Md€

RATIO DE SOLVABILITÉ II

200%

+2pts

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

4,3 Md€ -34%

DIVIDENDE

1,43€

Très bonne résistance de l'activité grâce aux segments stratégiques et à la continuité des opérations

Niveau élevé de résultat opérationnel, tout en soutenant les clients et l'économie

Grande solidité du bilan avec un ratio de Solvabilité II au dessus du ratio cible

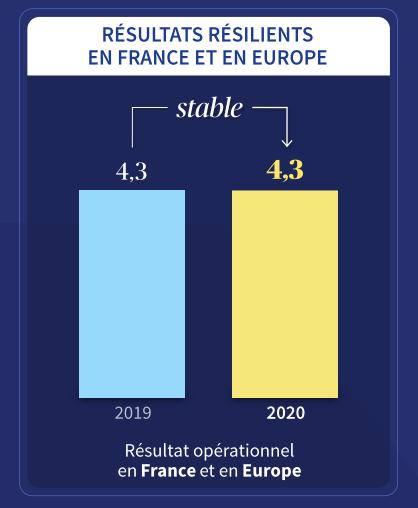
Confiance pour 2021 et la mise en œuvre du plan *Driving Progress 2023*



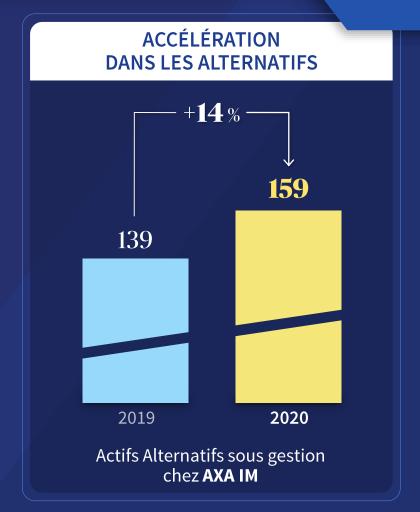
AXA en 2020

Bonne performance dans nos marchés

En milliards d'euros

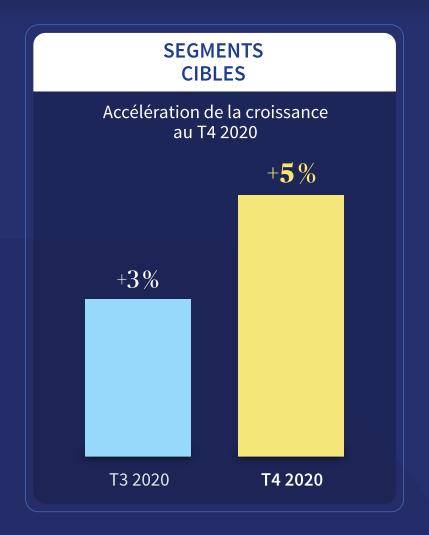


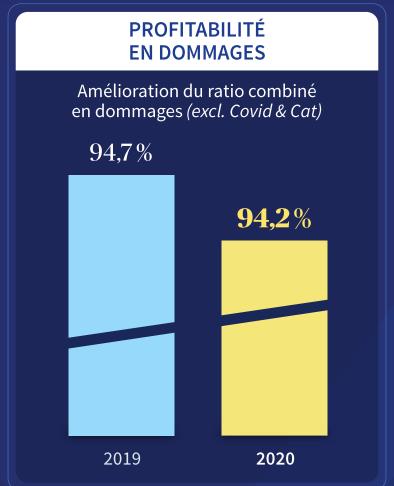






Accélération de l'activité et renforcement de la profitabilité



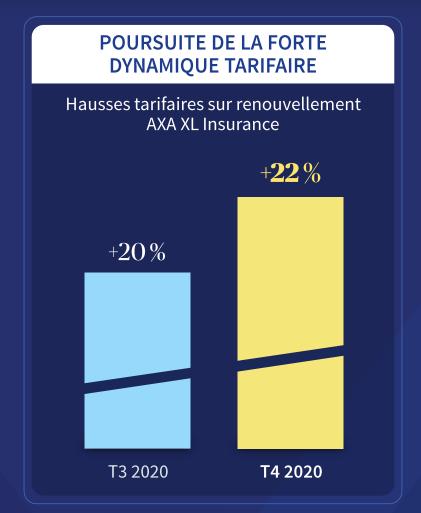






Cycle tarifaire haussier et gestion disciplinée pour AXA XL

ACTIONS DE TRANSFORMATION Nouvelle organisation Discipline de souscription Réduction de la volatilité







La solidité d'AXA au service de toutes ses parties prenantes



Sinistres et mesures de solidarité

1,5 Md€ prévus

Santé et bien-être des collaborateurs

Garantie de l'emploi durant le confinement, programme mondial pour la santé des collaborateurs, télétravail



SOUTENIR LA RELANCE ÉCONOMIQUE

Renforcer le capital des PME et ETI

700 M€ investis pour soutenir les PME en France

2 Md€ alloués au dispositif de prêts participatifs Relance

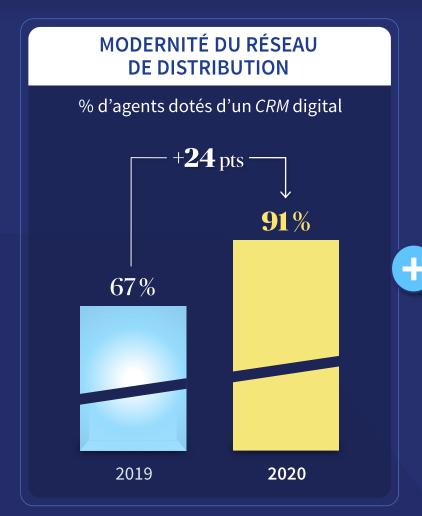
Soutenir l'emploi

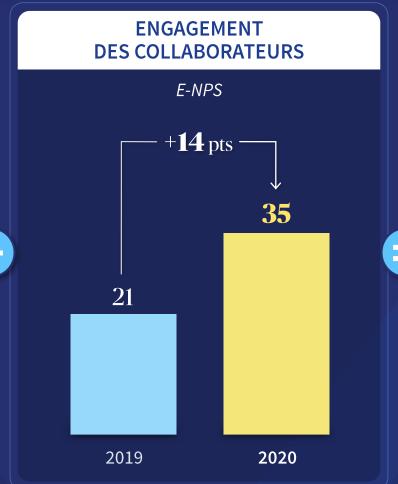
5 000 recrutements en France

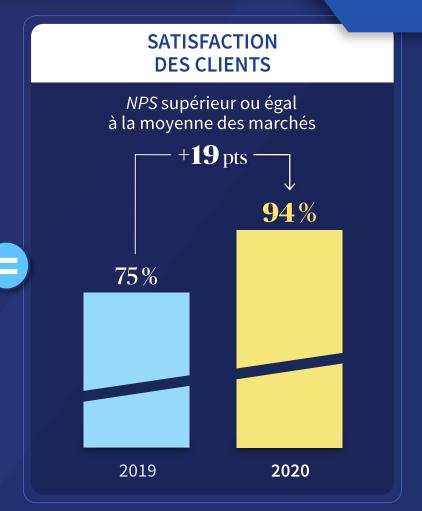


AXA en 2020

Notre excellence opérationnelle au service de nos clients







Benchmark global des meilleures performances

23

AXA en 2020

Accélération de nos actions pour le climat



Comme INVESTISSEUR

200 M€ de *transition bonds*

depuis 2019

16 Md€ d'investissements verts

au 31 décembre 2020 +**4,3 Md**€ en 2020



AXA Climate

Des services innovants pour protéger face aux catastrophes naturelles

Net-Zero Insurance Alliance



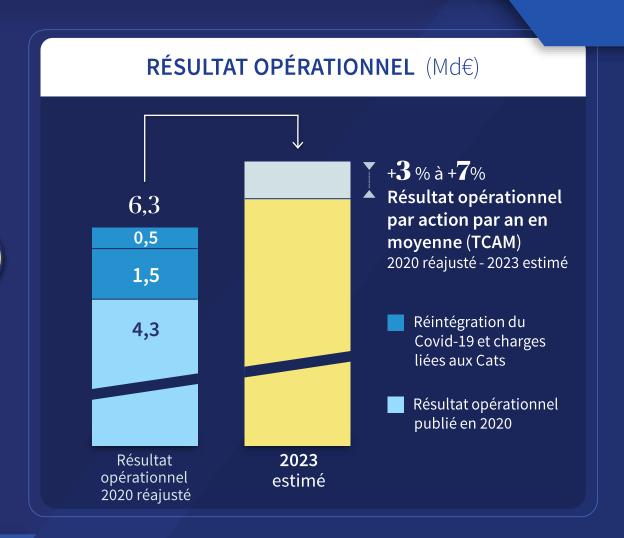
Confiance dans les perspectives d'AXA en 2021 et au-delà

Redressement d'AXA XL dans un contexte de marché favorable

> Performance durable en France et en Europe



Croissance en Asie, dans la zone Internationale et chez AXA IM





Lancement du plan stratégique Driving Progress 2023



5 actions stratégiques

Développer la santé et la prévoyance

>5%

Croissance annuelle moyenne du chiffre d'affaires santé 2020 -2023E Simplifier l'expérience client et accélérer nos efforts de productivité

0,5 Md€

Economies réalisées entre 2019 et 2023

Renforcer les performances de souscription

93%

Ratio combiné dommages d'ici 2023 Maintenir notre leadership sur les enjeux climatiques

-20%

Réduction de l'empreinte carbone des actifs du fonds général d'ici 2025

Optimiser
la gestion
des cash-flows
dans l'ensemble
du Groupe

5à6Md€

Remontées de trésorerie annuelles d'ici 2023



4 objectifs financiers principaux pour *Driving Progress* 2023



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL PAR ACTION

+3% à +7%

Croissance annuelle moyenne entre 2020 (en base normalisée) et 2023

RENTABILITÉ OPÉRATIONNELLE DES CAPITAUX PROPRES

13% à 15%

De 2021 à 2023

REMONTÉES DE TRÉSORERIE

+14 Md€

Cumul des remontées de trésorerie de 2021 à 2023

RATIO DE SOLVABILITÉ II

ca. 190%

Ratio cible



De solides atouts pour répondre aux tendances de l'après Covid-19

TENDANCES DE LONG TERME

Augmentation des prix en assurance dommages, tirée par les taux bas

Nouveaux besoins de protection

Exigence de simplicité et de réactivité

Contribution au développement d'une société meilleure

ATOUTS D'AXA

- 2/3 du chiffre d'affaires issu d'activités techniques qui bénéficient de la hausse des prix : dommages, santé, prévoyance
- Premier assureur mondial en dommages entreprises et leader en santé en Europe et en Asie
- 94% d'entités ayant un *Net Promoter Score* égal ou supérieur à la moyenne du marché Importants investissements réalisés pour la transformation numérique
- Leader dans la transition climatique (<1,5 °C) et l'inclusion sociale au travers de nos activités d'assurance et d'investissement



Déployer notre raison d'être



Agir pour le progrès humain en protégeant ce qui compte



MESURER L'IMPACT DE NOTRE RAISON D'ÊTRE : L'INDICE AXA POUR LE PROGRÈS

En tant qu'investisseur

- Réduire de 20% l'empreinte carbone des actifs du fond général d'ici 2025
- Atteindre 25 Md€d'investissements verts d'ici 2023

En tant qu'assureur

- Renforcer la part des produits d'assurance verte
- Promouvoir une assurance inclusive

En tant qu'entreprise exemplaire

- Former nos équipes aux enjeux climatiques d'ici 2023
- Atteindre la neutralité carbone d'ici 2025

1 indicateur transversal de performance

Maintenir la position d'AXA dans le classement DJSI / CSA

ACCÉLÉRER SA MISE EN ŒUVRE

Intégration de ces indicateurs dans le calcul de la rémunération des dirigeants du Groupe



Solidité et confiance dans l'avenir

- Action responsable vis-à-vis de nos clients, nos collaborateurs, nos actionnaires et la société
- Bonne résistance opérationnelle et solidité du bilan
- Organisation plus simple et équipe de direction renforcée
- Vision stratégique renforcée par la crise
- Onfiance pour 2021 et dans la mise en œuvre de notre plan Driving Progress 2023



Accélérer la transformation culturelle d'AXA:

responsabilité et inclusion

Une année exceptionnelle pour notre Groupe et pour nos collaborateurs

Notre réponse à cette crise sans précédent a été guidée par notre raison d'être

- Protection immédiate de nos collaborateurs par la mise en place d'un télétravail à temps complet. Qualité de service maintenue
- Maintien du salaire de tous nos collaborateurs, pas de recours au chômage partiel
- Maintien de nos recrutements en 2020 (et 2021), en particulier pour les jeunes et les apprentis
- Participation sans précédent de nos collaborateurs dans des actions de solidarité
- ▶ Fort taux d'engagement, mesuré par notre E-NPS en hausse de 14 points entre fin 2019 et fin 2020

Les enseignements de la crise intégrés au volet RH de *Driving Progress* 2023

Agilité de l'organisation et autonomie de nos collaborateurs



Elaboration d'un modèle d'organisation « hybride » post crise : le programme **Smart Working** Santé et protection de nos collaborateurs



Lancement d'un **programme de santé** et bien-être au niveau global Diversité et inclusion



Progrès significatifs dans l'égalité hommes-femmes et approfondissement des actions menées sur les autres dimensions de l'inclusion



Stratégie de 'Smart Working' développée dans tout le Groupe



- Organisation du travail hybride :
 - > mix de travail à distance et présence au bureau
 - > une référence générale de deux jours par semaine de télétravail
- Programme déployé par 70% des entités d'ici fin 2021 et 100% d'ici 2023
- Mesures d'accompagnement au changement et formation, adaptation des espaces de travail et support en matériel informatique
- Autonomie, responsabilité des équipes, cohésion et bien-être

Programme global de santé et bien-être pour nos collaborateurs

- Améliorer la prévention et l'accès aux soins
- Mieux soutenir les collaborateurs qui rencontrent des difficultés



Vaccination contre la grippe



Health Days



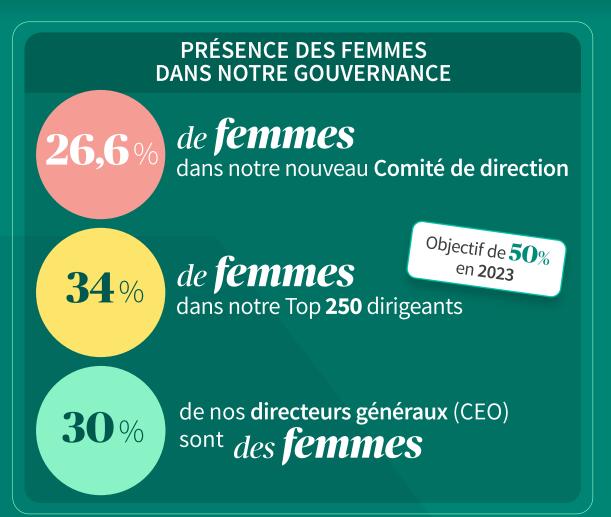
Check-up médical



Dispositif de soutien psychologique



Egalité hommes-femmes : des progrès significatifs réalisés



EQUITÉ SALARIALE

Engagement d'équité salariale dans toutes les régions du monde d'ici 2023



Faire d'AXA une entreprise plus inclusive





Résultats et solidité financière

Très bonne résistance de l'activité grâce aux segments stratégiques

CHIFFRE D'AFFAIRES

97Md€

-10/0







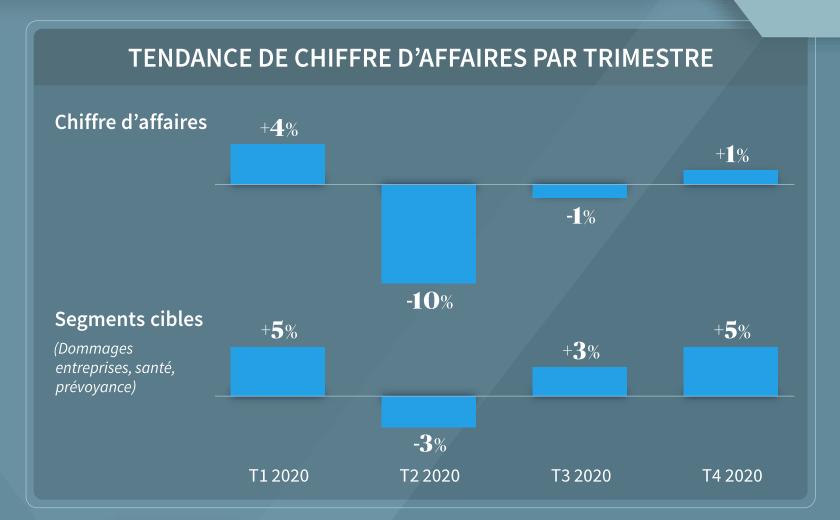


AXA

Chiffre d'affaires

En milliards d'euros

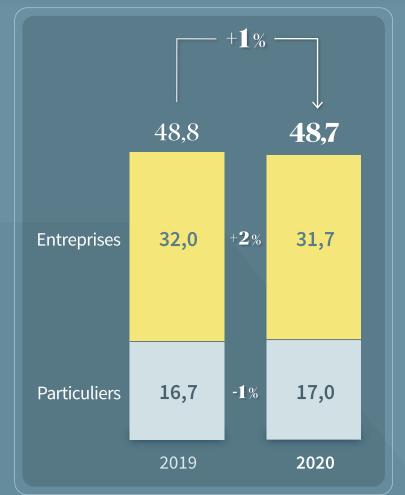


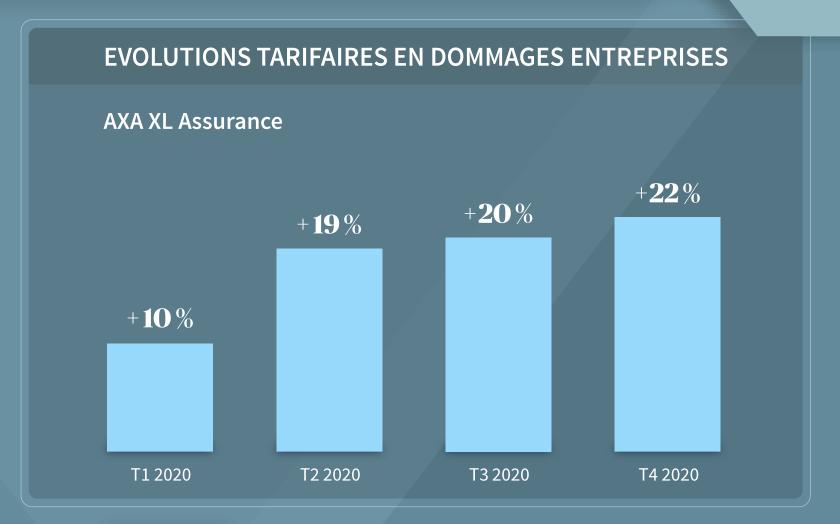




Dommages Chiffre d'affaires

En milliards d'euros





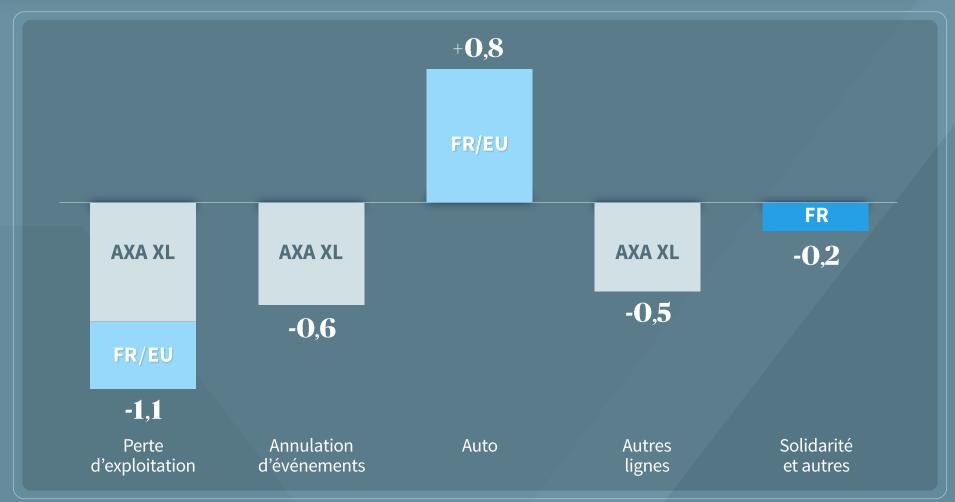


Dommages

Impact du Covid-19 confirmé à 1,5 Md€

En milliards d'euros

Après impôts et net de réassurance

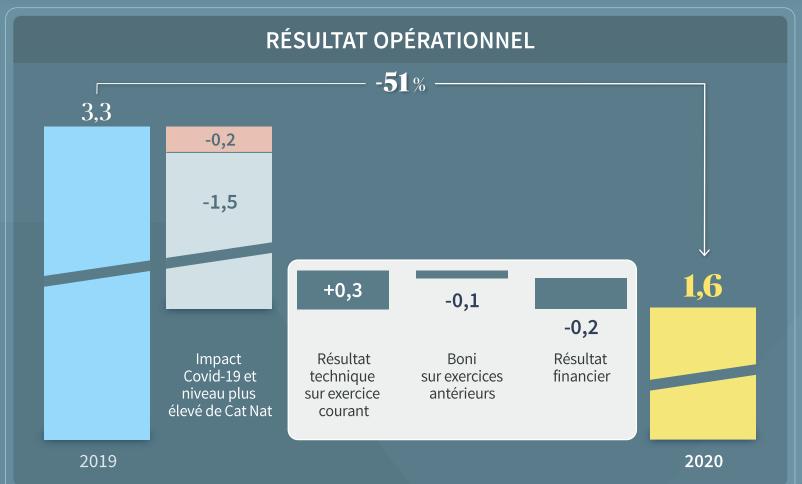


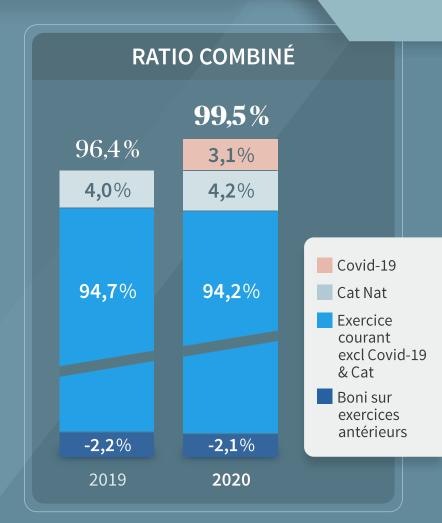


Dommages

Résultat opérationnel et profitabilité

En milliards d'euros



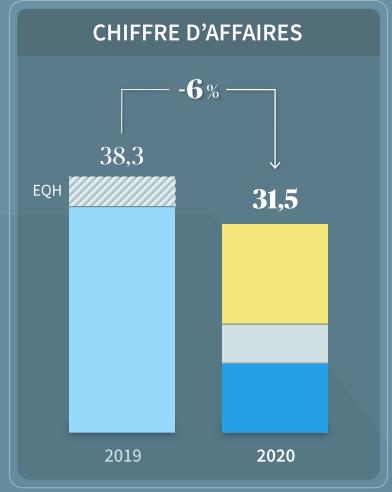


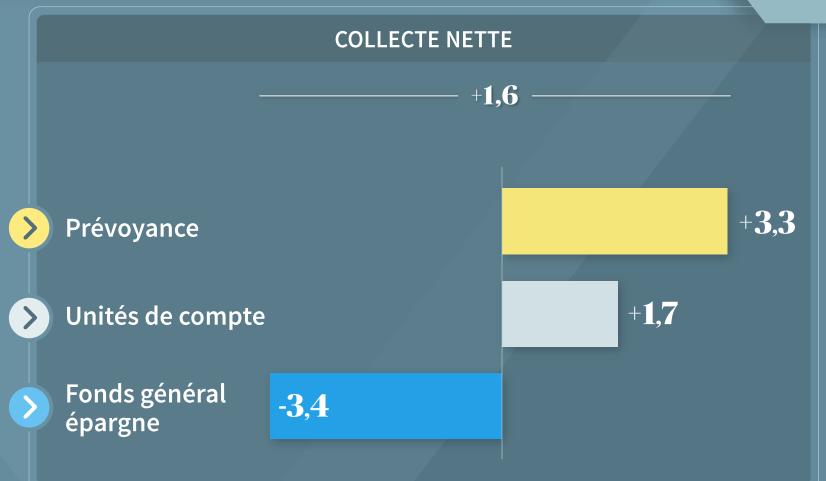


Vie, épargne, retraite

Chiffre d'affaires et collecte nette



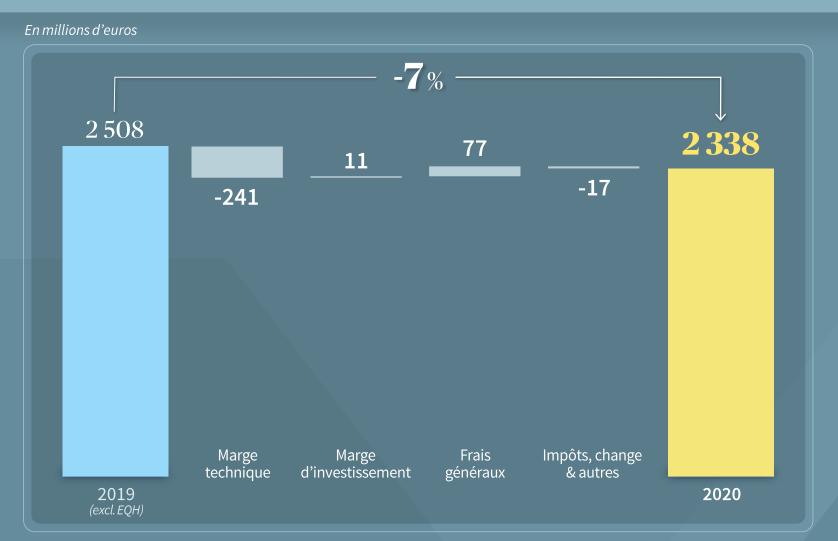






Vie, épargne, retraite

Résultat opérationnel



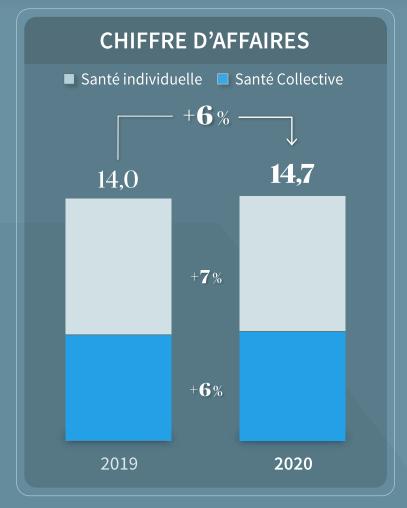
- Marge technique plus faible
- Marge d'investissement stable
- Frais généraux moins élevés

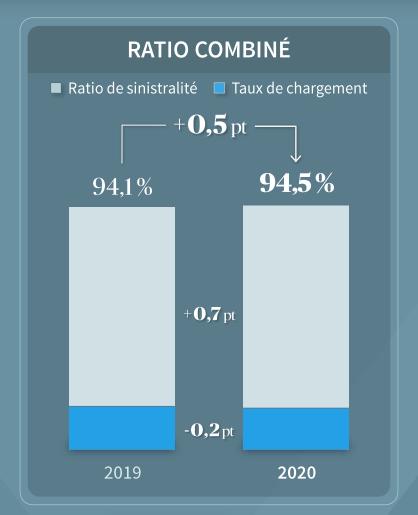


Santé

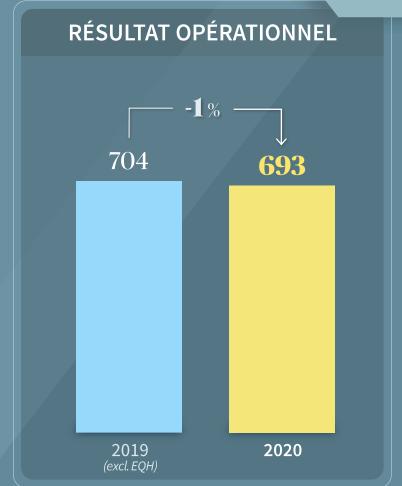
Chiffre d'affaires et résultat opérationnel

En milliards d'euros











Gestion d'actifs

Chiffre d'affaires et résultat opérationnel

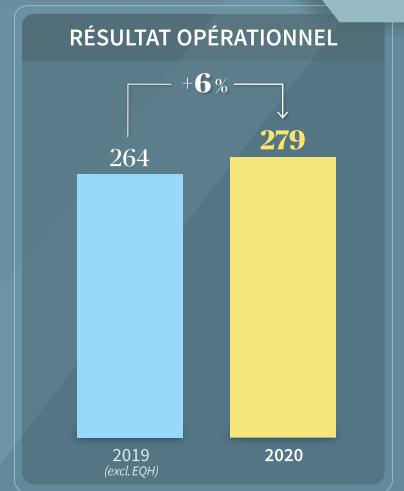
En milliards d'euros



En millions d'euros



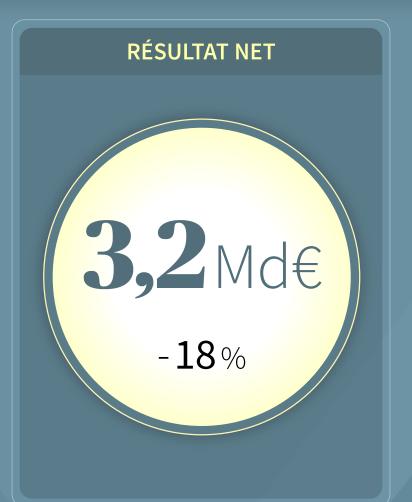
En millions d'euros





Résilience des résultats et génération de trésorerie





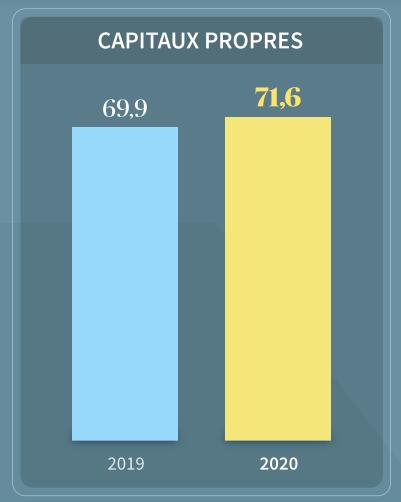


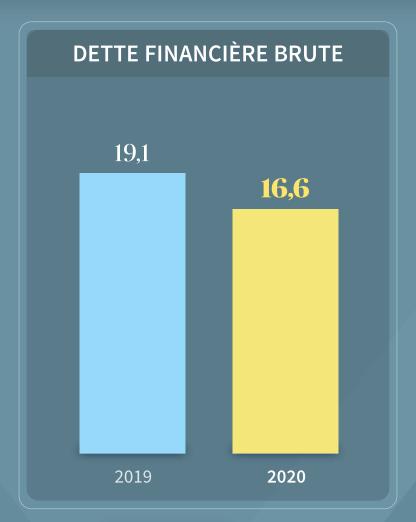


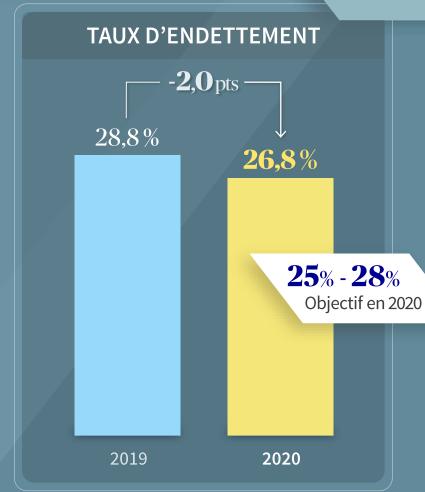
Bilan

Hausse des capitaux propres et réduction de la dette

En milliards d'euros

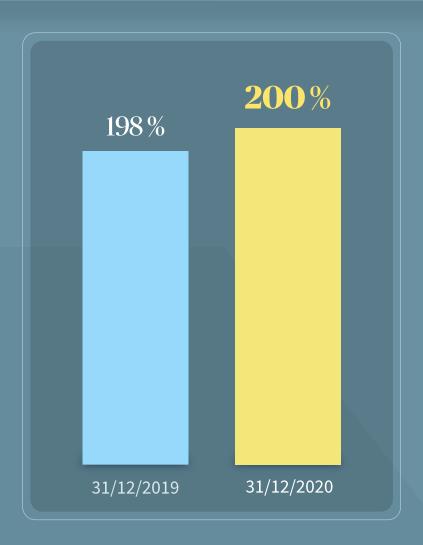








Ratio de solvabilité II



Rendement d'exploitation	+ 15 pts
Dividende	- 11 pts
Impact des marchés financiers, hors change	- 22 pts
AXA XL inclus dans le modèle interne du groupe	+ 13 pts
Dette, change et autres	+ 7 pts



Evolution du cours de bourse





Dividende



- Action responsable vis-à-vis de toutes nos parties prenantes
- Bonne résistance opérationnelle
- Solidité du bilan
- **Confiance** dans l'avenir





Gouvernance et politique de rémunération des dirigeants



Gouvernance et Travaux du Conseil et de ses Comités en 2020

Composition du Conseil d'Administration



Denis DUVERNE Président du Conseil d'Administration d'AXA



Jean-Pierre CLAMADIEU Administrateur Indépendant Référent d'AXA



Thomas BUBERL Directeur Général d'AXA



BARBIZET
Présidente de Témaris
& Associés



Martine BIÈVRE Administrateur d'AXA représentant les salariés



Helen BROWNE Administrateur d'AXA représentant les salariés actionnaires



Bettina CRAMM Administrateur d'AXA représentant les salariés



Irene
DORNER
Présidente du Conseil
d'Administration de
Taylor Wimpey Plc
(Royaume-Uni)



Rachel DUAN Ancienne Senior Vice-President de GE et President et Directeur Général de GE Global Markets (Chine)



André
FRANÇOIS-PONCET
Group CEO
de Wendel SE



Antoine GOSSET-GRAINVILLE Avocat associé du cabinet d'avocats

BDGS Associés



HUDSON
Administrateur
de sociétés



Angelien KEMNA Administrateur de sociétés



Ramon de OLIVEIRA Gérant associé d'Investment Audit Practice, LLC (Etats-Unis)



Elaine SARSYNSKI Administrateur de sociétés



TSCHUDIN

President de Novartis
Pharmaceuticals
(Suisse)



Synthèse de la gouvernance d'AXA

Détermine les orientations stratégiques de la Société et veille à leur mise en œuvre



Conseil d'Administration

(16 membres au 31 décembre 2020)

Denis Duverne

Président du Conseil d'Administration

3 Comités spécialisés qui rendent compte au Conseil d'Administration



Comité d'**Audit**

- Irene Dorner
- Isabel Hudson
- 1 Angelien Kemna
- Ramon de Oliveira
- Elaine Sarsynski

Comité de **Rémunération** et de **Gouvernance**

- Jean-Pierre Clamadieu
- i Patricia Barbizet
 Bettina Cramm
- Rachel Duan
- 1 André François-Poncet

Comité **Financier**

Ramon de Oliveira

Helen Browne

- André François-Poncet
- 1 Antoine Gosset-Grainville

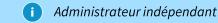
Dirige la Société et la représente dans ses rapports avec les tiers



Direction Générale

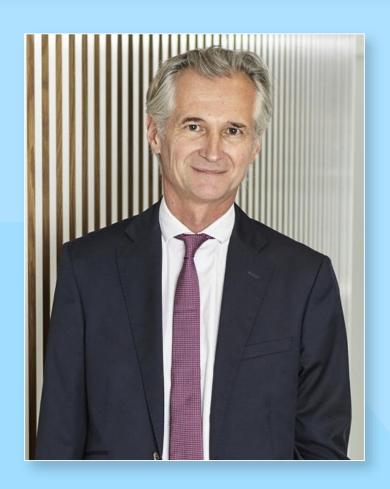
Thomas Buberl

Directeur Général et administrateur





Succession du Président du Conseil d'Administration



- Denis Duverne, Président du Conseil d'Administration, quittera son poste de Président au terme de son mandat en avril 2022
- A l'issue d'un processus approfondi de préparation de la succession mené par le Comité de Rémunération et de Gouvernance au cours des deux dernières années, le Conseil a décidé à l'unanimité de nommer Antoine Gosset-Grainville pour lui succéder
- Sa très grande expérience du monde des affaires et du service public, ainsi que son expérience à la tête d'un grand cabinet d'avocats à Paris, seront des atouts pour permettre à AXA de poursuivre son développement et d'assurer ses succès futurs
- Cette nomination sera effective à l'issue de l'Assemblée Générale 2022



Travaux du Conseil d'Administration et de ses Comités en 2020

Forte activité du Conseil et de ses Comités en 2020 :	Nombre de réunions	Taux d'assiduité moyen
Conseil d'Administration	14	97%
Comité d'Audit	7	100%
Comité Financier	6	100%
Comité de Rémunération et de Gouvernance	5	100%

- Ochaque Comité émet à l'attention du Conseil d'Administration des avis ou recommandations dans son domaine d'expertise
- Un compte rendu des travaux est effectué par son/sa Président(e) à la séance suivante du Conseil d'Administration

Travaux principaux du Conseil en 2020 :

- Stratégie du Groupe
- Gestion de la crise sanitaire
- Transformation d'AXA XL
- Cessions et acquisitions significatives
- Examen et arrêté des comptes annuels et semestriels
- Politique de gestion du capital et de distribution des dividendes
- Papport sur l'évaluation interne des risques et de la solvabilité (rapport « ORSA »), modèle interne d'AXA et politiques écrites établies dans le cadre de la réglementation Solvabilité II
- De Examen de la stratégie du Groupe en matière de Responsabilité d'Entreprise, revue des politiques de Ressources Humaines
- Succession du Président du Conseil, composition et auto-évaluation du Conseil



Renouvellement de M. Ramon de Oliveira en qualité d'administrateur



Né le 9 septembre 1954

Nationalités française et argentine

Gérant Associé d'Investment Audit Practice, LLC (Etats-Unis)

Membre du Conseil d'Administration d'AXA depuis avril 2009

- Président du Comité Financier d'AXA
- Membre du Comité d'Audit d'AXA

À ce jour

 Gérant Associé d'Investment Audit Practice, LLC (Etats-Unis), société de consultants, basée à New York (Etats-Unis)

De 2002 à 2006

Professeur associé de Finance à l'Université de Columbia et à l'Université de New York aux Etats-Unis

De 1977 à 2001

- **2001**: suite à la fusion JP Morgan / Chase Manhattan Bank, devient membre du Comité Exécutif
- De 1996 à 2001 : Président Directeur Général de JP Morgan Investment Management
- ▶ Entre, en 1977, chez JP Morgan





Nomination de M. Guillaume Faury en qualité d'administrateur



Né le 22 février 1968

Nationalité française

Directeur Général d'Airbus SE

Depuis avril 2019

Directeur Général d'Airbus SE

En février 2018

• Président de la branche aviation commerciale d'Airbus

De 2013 à 2018

Directeur Général d'Airbus Helicopters

De 2009 à 2013

Vice-Président exécutif pour la recherche et le développement et membre du Directoire de Peugeot

De 1998 à 2008

- Directeur exécutif pour la recherche et le développement d'Eurocopter
- Vice-Président exécutif en charge des programmes et membre du Comité Exécutif d'Eurocopter
- A occupé divers postes de direction dans les domaines de l'ingénierie et des programmes d'essais en vol dans l'activité Hélicoptère d'Airbus (Eurocopter)

De 1992 à 1998

• Ingénieur d'essais en vol de l'hélicoptère Eurocopter Tiger à la Direction Générale de l'Armement (DGA)



Nomination de M. Ramon Fernandez en qualité d'administrateur



Né le 25 juin 1967

Nationalité française

Directeur Général Délégué, Finance, Performance et Développement d'Orange

Du 1er septembre 2014 à ce jour

Orange

- Depuis le **1**^{er} **septembre 2020** : Directeur Général Délégué, Finance, Performance et Développement
- Du 2 mai 2018 au 31 août 2020 : Directeur Général Délégué Finance, Performance et Europe
- ▶ Le 1^{er} septembre 2014 : rejoint le Groupe Orange en tant que Directeur Général Adjoint en charge des Finances et de la Stratégie du Groupe. Est nommé Directeur Général Délégué d'Orange le 1^{er} septembre 2016.

De 2009 à 2014

- Directeur Général du Trésor
- Président de l'Agence France Trésor
- Président du Club de Paris

De 1999 à 2009

- Directeur du Cabinet du Ministre du Travail, des Relations Sociales, de la Famille et de la Solidarité (2008-2009)
- Onseiller au Cabinet du Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie (2002-2003) et du Président de la République (2007-2008)
- Direction du Trésor

De **1993** à **1998**

Débute sa carrière à la Direction du Trésor avant de rejoindre en 1997 le Fonds Monétaire International à Washington



Carrière



Politique de rémunération des dirigeants

Eléments de rémunération

Les éléments détaillés relatifs à la rémunération, aux actions de performance, aux engagements de retraite et indemnités de cessation de fonctions, ainsi qu'aux obligations de détention d'actions AXA sont présentés dans le Document d'Enregistrement Universel 2020 d'AXA, pages 124 à 157

Les principes généraux de rémunération au sein du Groupe sont illustrés dans le tableau ci-dessous :

					Rémunération différée				
					Rémunération à risque				
Compétences individuelles	Performance individuelle	Performance de l'entité	Performance du Groupe	Performance du titre AXA		·			
								Actions de Performance	
							Variable différé		
						Variable annuel			
					Salaire fixe				
					Présent	Court terme	Moyen terme	Moyen / Long terme	Futur
						1 an	2-3 ans	3-5 ans	



Rémunération annuelle du Directeur Général

Directeur Général	Rémunération Fixe	Rémunération Variable Cible
Thomas Buberl	1450 000 €	1450 000€

- Structure équilibrée entre la part fixe et la part variable de la rémunération en numéraire du Directeur Général
- Attribution annuelle de Long Term Incentives (LTI) sous la forme d'actions de performance, intégralement soumises à conditions de performance
- Le Directeur Général est bénéficiaire, au même titre que l'ensemble des cadres de direction des entités du Groupe AXA en France, du plan d'actions de performance dédiées à la retraite
- ▶ Indemnité en cas de cessation de fonctions, soumise à conditions de performance
- La rémunération annuelle cible du Directeur Général fixée en 2016 restera inchangée en 2021



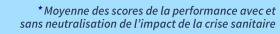
Rémunération variable 2020 du Directeur Général

(Performance **GROUPE**)

- ▶ La rémunération variable est déterminée par rapport à un montant cible prédéfini et la rémunération effectivement versée est plafonnée à 150 % de cette rémunération cible
- De La rémunération variable du Directeur Général repose sur deux éléments :
 - > la performance du Groupe (comptant pour 70 %), et
 - > sa performance individuelle (comptant pour 30 %)
- De La performance du Groupe est appréciée en fonction de l'évolution de critères prédéfinis présentés dans le tableau ci-dessous
- Les résultats 2020 ont été très **significativement impactés par la crise du COVID-19**. L'application stricte de la formule définie par le Conseil début 2020 pour apprécier la performance du Groupe positionnerait le pourcentage global d'atteinte des objectifs à 35 %. Une neutralisation complète de l'impact de la crise sanitaire permettrait d'obtenir un pourcentage global d'atteinte des objectifs de la performance Groupe à hauteur de 68 %. Le Conseil a décidé d'ajuster le score mécanique de la performance Groupe en retenant la moyenne des scores avec et sans neutralisation de l'impact de la crise sanitaire, soit un score de 51 %

Résultat opérationnel par action
Rentabilité courante des capitaux propres
Chiffre d'affaires en assurance Dommages des entreprises et en Prévoyance et Santé
Indice de recommandation des clients
Frais généraux hors commissions
Total Performance GPOLIDE

Pondération	Taux d'atteinte 202
55 %	22 % *
15 %	29,5 % *
10 %	81%*
10 %	108%*
10 %	160%*
	51 % *





Rémunération variable 2020 du Directeur Général

(Performance INDIVIDUELLE)

De La performance individuelle du Directeur Général est appréciée en fonction d'objectifs spécifiques fixés en début d'année par le Conseil d'Administration dans sa lettre de mission

	Ponderation	laux d'atteinte 2020
Transformation d'AXA XL	20%	90%
Améliorer la stabilité et la simplicité du bilan du Groupe	20%	130 %
Développer le plan stratégique 2021-2023 du Groupe	20%	125 %
Développer l'innovation	15 %	120 %
Exécuter des initiatives stratégiques en matière de ressources humaines	15 %	130 %
Exécuter des initiatives stratégiques en matière de responsabilité d'entreprise	10 %	130 %
Total Performance INDIVIDUELLE		119,5 %

- La rémunération variable effective au titre de 2020 à verser au Directeur Général, sous réserve de votre approbation, s'élève ainsi à 1 036 750 euros, soit 71,5 % de sa rémunération variable cible
- Paiement différé (en 2022 et 2023) de 30 % de la rémunération variable : le montant effectivement payé variera en fonction de l'évolution du cours de bourse de l'action AXA pendant la période de différé (plancher égal à 80 % du montant différé / plafond égal à 120 % du montant différé)



Rémunération annuelle du Président du Conseil d'Administration

 Président du Conseil d'Administration
 Rémunération Fixe
 Rémunération Variable Cible

 Denis Duverne
 1200 000 €

- Le Conseil d'Administration a considéré que la structure de rémunération la mieux adaptée au Président du Conseil d'Administration consistait à lui verser pour seul élément de rémunération une rémunération fixe
- Le Président du Conseil d'Administration ne bénéficie en conséquence d'aucune rémunération variable, d'aucun versement de jetons de présence, ni d'aucune attribution d'actions de performance ou d'autres éléments de rémunération long terme
- ▶ La rémunération annuelle du Président du Conseil d'Administration fixée en 2016 restera inchangée en 2021 et continuera d'être exclusivement composée d'une rémunération fixe

Nota Bene: Dans le contexte de crise sanitaire et par solidarité avec les équipes exécutives du Groupe, le Président du Conseil a décidé de renoncer à 25 % de sa rémunération pour l'année 2020. Cette rémunération non attribuée et les charges correspondantes ont été reversées par AXA à des œuvres caritatives



Attribution d'actions de performance

AXA attribue chaque année à ses collaborateurs des actions de performance :

- Les actions de performance sont intégralement soumises à des conditions de performance (revues début 2021) portant, sur une période de 3 ans, à la fois sur la performance de l'entité d'appartenance du bénéficiaire (pour 60 %), la performance en matière de Responsabilité d'Entreprise (pour 30 %) et la performance financière relative du Groupe (pour 10 %)
- Les actions de performance attribuées au Directeur Général, en plus d'être soumises à une période d'acquisition d'une durée de 3 ans, sont assorties d'une période de conservation obligatoire de 2 ans
- Describe sanitaire impactera de façon significative les taux d'atteinte des plans d'actions de performance passés. Le Conseil a décidé, pour les seuls plans 2019 et 2020, d'ajuster (pour l'ensemble des bénéficiaires) le critère du niveau plancher d'une des conditions de performance. Cet ajustement aura pour effet de préserver la valeur de rétention desdits plans. Au niveau du *Management*, en cas de bonne performance du Groupe, cet ajustement permettra d'acquérir un maximum de 80 % (plafond) de l'attribution initiale

Les attributions d'actions de performance sont réalisées sans dilution pour l'actionnaire, compte tenu du choix fait de livrer des actions existantes

Plan d'actions de performance	Nombre d'actions de performance attribuées au DG	Valorisation (IFRS) en euros des actions de performance attribuées au DG	Nombre total de bénéficiaires d'actions de performance
Plan 2020	168 648	1548189	6 601
Plan 2021	133 539	1938 986	6715



Participation des salariés au capital d'AXA

Chaque année, AXA propose à ses salariés, en France et à l'international, une opération d'actionnariat salarié intitulée « Shareplan »

- Lors de l'édition 2020 de Shareplan, plus de 17 000 salariés dans 37 pays ont participé à l'opération d'augmentation de capital pour un montant total de souscription de plus de 88 millions d'euros (offre classique uniquement)
- Au 31 décembre 2020, les salariés et agents du Groupe détenaient 4,3 % du capital et 6,2 % des droits de vote de la Société



Rapports des Commissaires aux comptes



Préambule

Nous avons émis cette année, en tant que Commissaires aux comptes d'AXA, sept rapports pour les besoins de cette Assemblée Générale. Ces rapports couvrent les diligences sur :

- Le contrôle des comptes annuels et consolidés ainsi que les vérifications spécifiques additionnelles prévues par la loi;
- Les conventions réglementées ;
- Les opérations relatives au capital et à l'émission de valeurs mobilières.







Rapport sur les comptes annuels et rapport sur les comptes consolidés

(respectivement : pages 474 à 477 et 419 à 424 du Document d'Enregistrement Universel) - résolutions n° 1 à 2

1/2)

Rappel de l'objectif fondamental de notre mission :

- Obtenir une assurance raisonnable sur la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes et sur le fait que ceux-ci ne comportent pas d'anomalies significatives.
- En nous appuyant sur des travaux d'audit menés par nos deux cabinets dans toutes les entités significatives comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe AXA.

Rapport sur les comptes annuels de la société AXA :

- Certification sans réserve des comptes annuels qui ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.
- Justification des appréciations qui ont porté sur les postes suivants :
 - > Évaluation des titres de participations.
- Absence d'observation à formuler à l'issue des autres vérifications spécifiques prévues par la loi, notamment celles se rapportant aux autres informations communiquées aux actionnaires, en particulier le Rapport de Gestion.







Rapport sur les comptes annuels et rapport sur les comptes consolidés

(respectivement : pages 474 à 477 et 419 à 424 du Document d'Enregistrement Universel) - résolutions n° 1 à 2

(2/2)

Rapport sur les comptes consolidés du Groupe AXA :

- Certification sans réserve des comptes du Groupe
- Justification des appréciations qui ont porté sur les postes suivants :
 - > Évaluation des provisions techniques Vie, Epargne et Retraite incluant les frais d'acquisition reportés ;
 - > Évaluation des provisions pour sinistres en assurance Dommages ;
 - > Évaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition.
- Rapport de Gestion du Groupe : pas d'observation sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés.
- Autres vérifications spécifiques prévues par la loi : la présentation des comptes consolidés respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen (ESEF).







Rapport sur les conventions réglementées

(pages 44 à 45 de la Brochure de Convocation et pages 160 à 161 du Document d'Enregistrement Universel) - résolution n° 11

Rappel de l'objectif de nos diligences :

- Porter à la connaissance de l'Assemblée Générale les conventions réglementées dont nous avons eu connaissance.
- Nos travaux n'ont pas pour objectif de nous prononcer sur leur utilité ou leur bien fondé.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale :

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue depuis la clôture de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

- Oconvention à l'égard du Directeur Général, M. Thomas Buberl, portant sur le bénéfice d'un régime de protection sociale, faisant suite à la renonciation à son contrat de travail à compter du 1^{er} septembre 2016.
- Onvention à l'égard du Président du Conseil d'Administration, M. Denis Duverne, portant sur le bénéfice d'un régime de protection sociale, faisant suite à la renonciation à son contrat de travail à compter du 30 avril 2010.

Ces conventions sont décrites de manière plus détaillée dans notre rapport.







Rapports sur les opérations relatives au capital et à l'émission de valeurs mobilières

(pages 46 à 52 de la Brochure de Convocation) - résolutions n° 17 à 27

1/3)

Rapport sur les opérations faisant l'objet des résolutions 17 à 24 :

- Émission d'actions et de diverses valeurs mobilières avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription (DPS).
- Délégation au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation, pour une période de 26 mois.
- Autorisation de fixer le prix d'émission dans la limite légale annuelle.
- ▶ Plafond du nominal des augmentations de capital :
 - > 2 milliards d'euros pour les augmentations avec maintien du DPS;
 - > 550 millions d'euros pour les augmentations avec suppression du DPS ;
 - > 6 milliards d'euros pour les titres de créance susceptibles d'être émis.

Conclusion:

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'émission proposée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du Conseil d'Administration.

Les conditions définitives de l'émission n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R.225-116 du Code de commerce, nous établirons des rapports complémentaires, le cas échéant, lors de la réalisation des augmentations de capital par votre Conseil d'Administration.







Rapports sur les opérations relatives au capital et à l'émission de valeurs mobilières

(pages 46 à 52 de la Brochure de Convocation) - résolutions n° 17 à 27

2/3)

Rapport sur les opérations faisant l'objet des résolutions 25 et 26 :

- Émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires (résolution 25).
- Augmentation de capital social par émission d'actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en faveur d'une catégorie de bénéficiaires déterminée (résolution 26).
- Plafond maximum commun de 135 millions d'euros en nominal.
- Délégation de pouvoir au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation, pour une période de 18 mois.

Conclusion:

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation du capital proposée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des actions ordinaires à émettre données dans le rapport du Conseil d'Administration.

Les conditions définitives de l'augmentation du capital n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R.225-116 du Code de commerce, nous établirons des rapports complémentaires, le cas échéant, lors de la réalisation des augmentations de capital par votre Conseil d'Administration.







Rapports sur les opérations relatives au capital et à l'émission de valeurs mobilières

(pages 46 à 52 de la Brochure de Convocation) - résolutions n° 17 à 27

(3/3)

Rapport sur les opérations faisant l'objet de la résolution 27 :

- Réduction du capital par annulation d'actions ordinaires achetées.
- Délégation de pouvoir au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation, pour une période de 18 mois.
- ▶ Limitation à 10 % du capital, par période de 24 mois.

Conclusion:

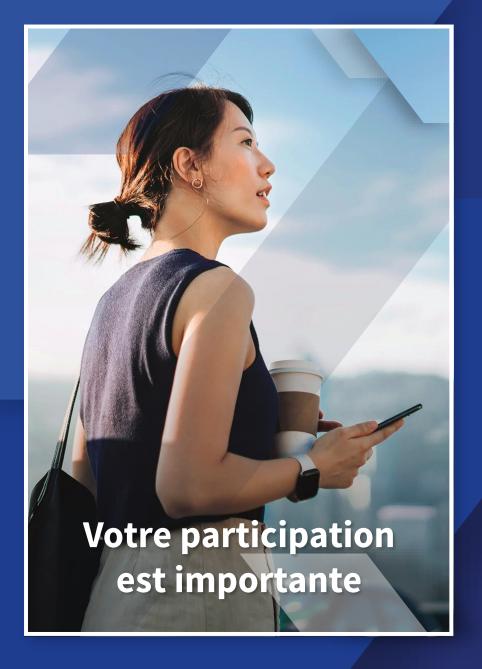
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.











En complément des questions écrites entrant dans le cadre légal de l'Assemblée Générale :

Plateforme de questions sur axa.com du 6 au 23 avril pour favoriser le dialogue actionnarial

- Analyse et regroupement des questions posées
- Réponses durant l'Assemblée Générale aux principaux thèmes abordés

Plateforme interactive d'échange pendant l'Assemblée Générale :

- Réservée aux actionnaires
- Questions audio, vidéo et écrites



Participez au débat de l'Assemblée Générale

Posez vos questions sur : https://agd.dmint.net/axa

Résultats du vote des résolutions

Première résolution

À CARACTÈRE ORDINAIRE

- Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2020
 - > Bénéfice de 4 236 millions d'euros

POUR _____ CONTRE

99,91%

0,09%

La résolution est ADOPTÉE

Abstention : 2 162 600 voix



Deuxième résolution

À CARACTÈRE ORDINAIRE

- Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2020
 - > Résultat net part du Groupe de **3 164 millions** d'euros

Abstention: 2 175 368 voix

99,91%

O,09%

La résolution est ADOPTÉE



Troisième résolution

À CARACTÈRE ORDINAIRE

- Affectation du résultat de l'exercice 2020 et fixation du dividende à 1,43 euro par action
 - > Date de détachement du dividende : 7 mai 2021
 - > Date de mise en paiement du dividende : 11 mai 2021

99,21%

O,79%

La résolution est ADOPTÉE

Abstention: 184 927 voix



4

À CARACTÈRE ORDINAIRE

 Approbation des informations mentionnées au I de l'article L.22-10-9 du Code de commerce relatives à la rémunération des mandataires sociaux

99,33%

CONTRE

0,67%

La résolution est ADOPTÉE

Abstention : 310 704 voix



Cinquième résolution

À CARACTÈRE ORDINAIRE

 Approbation de la rémunération individuelle de Monsieur Denis Duverne en qualité de Président du Conseil d'Administration

98,56%

1,44%

La résolution est ADOPTÉE

Abstention: 586 533 voix



Sixième résolution

À CARACTÈRE ORDINAIRE

 Approbation de la rémunération individuelle de Monsieur Thomas Buberl en qualité de Directeur Général

POUR ______ _ CONTRE

75,23%

24,77%

La résolution est ADOPTÉE

Abstention: **30 604 997** voix



Septième résolution

À CARACTÈRE ORDINAIRE

 Approbation de l'ajustement des politiques de rémunération du Directeur Général approuvées par les Assemblées Générales 2019 et 2020

92,27%
7,73%

La résolution est ADOPTÉE

Abstention : 811 078 voix



Huitième résolution

À CARACTÈRE ORDINAIRE

Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général en application de l'article L.22-10-8 II du Code de commerce

> > 98,83%

1,17%

La résolution est ADOPTÉE

Abstention : 2 028 506 voix



Neuvième résolution

À CARACTÈRE ORDINAIRE

 Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'Administration en application de l'article L.22-10-8 II du Code de commerce

97,30%

2,70%

La résolution est ADOPTÉE

Abstention: 672 959 voix



Dixième résolution

À CARACTÈRE ORDINAIRE

Approbation de la politique de rémunération des administrateurs en application de l'article L.22-10-8 II du Code de commerce

Abstention: 396 979 voix

98,35%

1,65%

La résolution est ADOPTÉE

AXA

À CARACTÈRE ORDINAIRE

▶ Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce

99,98%

O,02%

La résolution est ADOPTÉE

Abstention : 257 569 voix



À CARACTÈRE ORDINAIRE

Renouvellement de Monsieur Ramon de Oliveira en qualité d'administrateur, pour une durée de 4 ans

91,04%

8,96%

La résolution est ADOPTÉE

Abstention : 7 275 291 voix



Treizième résolution

À CARACTÈRE ORDINAIRE

Nomination de Monsieur Guillaume Faury en qualité d'administrateur, pour une durée de 4 ans

> > 99,54%

0,46%

La résolution est ADOPTÉE

Abstention: 1 222 294 voix



À CARACTÈRE ORDINAIRE

Nomination de Monsieur Ramon Fernandez en qualité d'administrateur, pour une durée de 4 ans

98,81%

1,19%

La résolution est ADOPTÉE

Abstention : 1 211 144 voix



Quinzième résolution

À CARACTÈRE ORDINAIRE

- Autorisation consentie au Conseil d'Administration d'acheter les actions ordinaires de la Société
 - > Dans la limite de 10 % du capital social
 - > Prix unitaire maximal d'achat par action : **35 euros**
 - > Durée de cette autorisation : 18 mois





- Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes
 - Montant maximal en nominal de l'augmentation de capital : 1 milliard d'euros soit environ 18 % du capital social
 - > Durée de cette délégation : 26 mois

99,95%

CONTRE

0,05%

La résolution est ADOPTÉE

Abstention: 155 393 voix



Dix-septième résolution

- Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires
 - Montant maximal en nominal de l'augmentation de capital : 2 milliards d'euros soit environ 36 % du capital social
 - > Durée de cette délégation : 26 mois





- Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre d'offres au public autres que celles visées à l'article L.411-2 du Code monétaire et financier
 - Montant maximal en nominal de l'augmentation de capital : 550 millions d'euros soit environ 9,9 % du capital social
 - > Durée de cette délégation : 26 mois





- Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par offres au public visées au 1° de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier
 - > Montant maximal en nominal de l'augmentation de capital : 550 millions d'euros
 - > Durée de cette délégation : 26 mois





Vingtième résolution

À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE

• Autorisation consentie au Conseil d'Administration en cas d'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par offres au public (y compris par offres au public visées au 1° de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier), pour fixer le prix d'émission selon les modalités fixées par l'Assemblée Générale, dans la limite de 10 % du capital

94,58%

5,42%

La résolution est ADOPTÉE

Abstention : 226 495 voix



Vingt-et-unième résolution

- Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la Société, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires
 - > Montant maximal en nominal de l'augmentation de capital : 550 millions d'euros
 - > Durée de cette délégation : 26 mois





Vingt-deuxième résolution

- Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la Société, en rémunération d'apports en nature dans la limite de 10 % du capital social hors le cas d'une offre publique d'échange initiée par la Société
 - > Montant maximal en nominal de l'augmentation de capital : 550 millions d'euros
 - > Durée de cette délégation : 26 mois





Vingt-troisième résolution

- Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration en vue d'émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, des actions ordinaires, en conséquence de l'émission par des filiales de la Société de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre par la Société
 - > Montant maximal en nominal de l'augmentation de capital : 550 millions d'euros
 - > Durée de cette délégation : 26 mois





Vingt-quatrième résolution

- Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration en vue d'émettre, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, des actions ordinaires, en conséquence de l'émission par des filiales de la Société de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre par la Société
 - > Montant maximal en nominal de l'augmentation de capital : 2 milliards d'euros
 - > Durée de cette délégation : 26 mois





Vingt-cinquième résolution

- Délégation de pouvoir consentie au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la Société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires
 - > Montant maximal en nominal de l'augmentation de capital : 135 millions d'euros
 - > Durée de cette délégation : 18 mois





- À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE
- Délégation de pouvoir consentie au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en faveur d'une catégorie de bénéficiaires déterminée
 - > Montant maximal en nominal de l'augmentation de capital : **135 millions d'euros** (plafond commun avec la 25^{ème} résolution)
 - > Durée de cette délégation : 18 mois





Vingt-septième résolution

- Autorisation consentie au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions ordinaires dans la limite de 10 % du capital social
 - > Durée de cette autorisation : 18 mois





Vingt-huitième résolution

À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE

Pouvoirs pour les formalités

POUR _____ _ CONTRE

99,99%

0,01%

La résolution est ADOPTÉE

Abstention: 170 110 voix

